

Pour un règlement qui participe à l'amélioration des conditions de vie des personnes des communautés vulnérables

La Table des Organismes communautaires Montréalais de lutte contre le sida (TOMS) est un regroupement d'organismes qui œuvrent dans le secteur de la prévention du VIH et ITSS et de la promotion de la santé et du mieux-être, le secteur du soutien aux personnes qui vivent avec le VIH/sida (PVVIH) et autres ITSS, ainsi que leurs proches et le secteur de l'hébergement et de la réinsertion sociale.

Depuis 2018, la TOMS est engagée, aux côtés de la Ville de Montréal et de la Direction Régionale de Santé Publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal dans l'initiative *Montréal, ville sans sida* qu'elles co-président. Son objectif est d'accélérer la riposte à l'épidémie de VIH. Le plan d'action commun¹ de l'initiative a été construit conjointement avec la participation des membres des communautés clés (les personnes vivant avec le VIH, les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes, les personnes utilisatrices de drogues par injection, les personnes originaires de pays où le VIH est endémique, les jeunes de communautés les plus touchées, les travailleuses et travailleurs du sexe et les personnes autochtones vivant en milieu urbain), des soignants, des organismes communautaires, des chercheurs et des professionnels de la santé publique et du milieu municipal. Il s'oriente selon 4 grands axes qui sont la stigmatisation, la criminalisation, les conditions et les services dans le but d'adresser les causes systémiques de l'épidémie.

Ce plan d'action, signé par la Mairesse le 29 novembre 2018, inclut notamment la nécessité de favoriser la stabilité résidentielle, l'hébergement et l'accès à des logements abordables et adaptés pour les personnes vulnérables au VIH et celles vivant avec le VIH.

Les PPVIH seules qui ont accès à l'aide sociale, disposent de 670\$ par mois (sans « contraintes sévères à l'emploi »), dans ce contexte, comment peuvent-elles payer un loyer alors que le coût moyen d'un studio sur l'île de Montréal est de 649\$?

Il y a un réel manque de logements sociaux et de structures d'hébergement. Les délais d'accès aux logements HLM pouvant aller jusqu'à 10 ans sont trop longs. Certaines personnes, notamment les personnes ayant une expérience en milieu carcéral ou les réfugiés à statut précaire, ne sont pas en mesure de fournir les documents exigés par les propriétaires. Ces dernières doivent alors s'orienter vers des maisons de chambres privées, très chères, ou se retrouvent en situation d'itinérance.

¹ http://www.montrealsanssida.ca/wp-content/uploads/2018/11/Plan_d-Action_commun_2019-2020.pdf

Le manque de financement alloué au soutien communautaire est également un obstacle à l'accès au logement social. Le soutien communautaire permet, pour les PVVIH, d'avoir un accompagnement dans leurs démarches, mais également de briser l'isolement et participe à la lutte contre la stigmatisation. Ainsi, il est essentiel que la Ville agisse fortement pour réclamer une part de financement adéquat et à long terme pour Montréal en développement de logements sociaux avec soutien communautaire auprès de Québec et Ottawa.

La hausse des prix des loyers qui sévit actuellement à Montréal éloignent les personnes des communautés vulnérables au VIH du centre-ville où est concentrée la majorité des ressources en soins et prévention. Cela impacte directement la capacité des personnes à pouvoir accéder à du matériel de consommation stérile, à se rendre à leurs rendez-vous médicaux, à obtenir leur traitement (certaines personnes bénéficiant de programmes compassionnels pour leur traitement, ne peuvent pas l'obtenir dans toutes les pharmacies) et donc à maintenir une observance thérapeutique et atteindre une charge virale indétectable (*"au Canada, une charge virale indétectable est définie habituellement comme moins de 40 ou 50 copies de virus par millilitre de sang"...* *"Les données probantes indiquent que les personnes vivant avec le VIH qui suivent un traitement, qui reçoivent régulièrement des soins et qui maintiennent une charge virale indétectable : ne transmettent pas le VIH à leurs partenaires sexuels, ne transmettent pas le VIH à leur bébé durant la grossesse ou l'accouchement, courent un risque extrêmement réduit de transmettre le VIH par l'allaitement, courent un risque extrêmement réduit de transmettre le VIH aux personnes avec qui elles partagent du matériel servant à la consommation de drogues injectables"*²).

Alors que la Ville de Montréal a adhéré à la *Déclaration des villes pour le logement convenable* et est partie prenante de l'initiative *Montréal sans sida* elle doit se donner les moyens de mettre en œuvre des actions concrètes et les représentations nécessaires pour accroître l'accès au logement et les ressources disponibles en hébergement pour les personnes vivant avec les VIH et les personnes des communautés qui y sont vulnérables. La stabilité résidentielle est un enjeu incontournable dans la lutte contre l'épidémie de VIH.

Nous apportons notre soutien aux mémoires présentés par le RAPSIM et par le FRAPRU.

² <https://www.catie.ca/fr/feuilles-info/transmission/vih-charge-virale-traitement-transmission-sexuelle>